

# FRÉDÉRIC LEFEBVRE DISSIMULE SES INTÉRÊTS

LE 10 MAI 2011 GUILLAUME DASQUIÉ

**Frédéric Lefebvre pris en flagrant délit de cachotteries. Le secrétaire d'État n'a pas bien rempli sa déclaration d'intérêts. Mais OWNI a décidé d'aider tous les ministres qui ont oublié ici et là de rendre publics de menus intérêts.**

*Chaque semaine, OWNI vérifie les déclarations d'intérêts des membres de l'exécutif. On commence avec Frédéric Lefebvre.*

Le chef du gouvernement **François Fillon a demandé** le 16 mars dernier que ses ministres et secrétaires d'État se montrent exemplaires sur ce point. Une volonté traduite par la mise en ligne le 21 avril de documents supposés présenter tous les intérêts financiers et professionnels des membres du gouvernement.

Au total **30 fichiers PDF**, de trois à quatre pages chacun, accessibles sur le portail du gouvernement, mais laissant pour la plupart d'entre eux de nombreux espaces blancs. Premier à passer l'examen de vérification, Frédéric Lefebvre, ancien assistant parlementaire de Nicolas Sarkozy, Secrétaire d'État chargé du commerce, de l'artisanat, des PME, du tourisme, des services, des professions libérales et de la consommation. Selon un procès-verbal du 24 janvier 2011, la société de lobbying et de communications PIC Conseil a octroyé 220.000 euros au Secrétaire d'État Frédéric Lefebvre, en contrepartie des parts sociales qu'il détenait jusqu'alors dans cette société.

Hello, you have an old version of Adobe Flash Player. To use iPaper (and lots of other stuff on the web) you need to **get the latest Flash player.**

Au cours des trois dernières années, cette structure juridique, PIC Conseil, a principalement servi d'organe de direction d'un important cabinet de lobbying, **Domaines Publics**, qui propose aux entreprises, moyennant prestations financières, d'influencer les décideurs publics. Un cabinet également dirigé par Jean-Michel Arnaud, qui cumule – étrangement – cette fonction à la tête de Domaines Publics avec celle de **patron de Métro France** (la société de journaux gratuits, également détenue par TF1). Or ces liens récents de Frédéric Lefebvre avec l'industrie du lobbying, au croisement de la presse grand public, ne figurent pas dans sa déclaration d'intérêt.

Hello, you have an old version of Adobe Flash Player. To use iPaper (and lots of other stuff on the web) you need to **get the latest Flash player.**

Un oubli d'autant plus étonnant qu'**au mois de novembre dernier**, *Le Monde* révélait que le zèle de PIC Conseil avait permis à Frédéric Lefebvre de recevoir 99.800 euros de dividendes au titre de l'année 2009.

Dans le document qu'il a signé, Frédéric Lefebvre a ainsi rempli de manière déloyale la rubrique n° 5, intitulée *Responsabilités et activités antérieures du membre du Gouvernement durant les trois dernières années précédant la nomination dans les fonctions ministérielles actuelles*. Cette rubrique doit notamment faire apparaître les *activités professionnelles* et les *autres responsabilités (secteur associatif ; participation aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société...)*. Au titre de l'année 2008, Frédéric Lefebvre se contente d'indiquer:

“

- **Conseiller régional Ile-de-France**  
- **Député des Hauts-de-Seine**

”

Cette année-là en réalité Frédéric Lefebvre détenait encore 50 % des parts de PIC Conseil, jusqu'au 28 avril, avant que sa participation ne passe à 49,9 % après une opération financière avec son principal associé, Steven Zunz. Un homme d'affaires également à la tête du cabinet Domaines Publics. Pour s'expliquer sur ses liens avec PIC Conseil, Frédéric Lefebvre avait autrefois déclaré sur **LePost.fr**:



***Il ne faut pas confondre les revenus de placement avec les revenus d'activité (...) Je n'ai jamais envisagé de reprendre une quelconque activité dans l'entreprise que j'ai créée.***



Certes, mais si Frédéric Lefebvre a conservé jusqu'à 24 janvier 2011 des parts en nombre aussi élevé dans la société PIC Conseil (jamais moins de 49 %), veillant elle-même au développement du cabinet de lobbying Domaines Publics, c'est que l'actuel secrétaire d'État y trouvait un intérêt. Et ce dernier devrait figurer en bonne place dans la déclaration du même nom. D'autant plus que la cession de part validée à 220 000 euros le 24 janvier dépassera largement ses revenus de secrétaire d'État pour l'année 2011; preuve que depuis 2008 les activités de lobbying de ses entreprises ont prospéré parallèlement à son ascension politique.

Crédits photo: Flickr CC **Horia Varlan**

**JHONNY**

le 10 mai 2011 - 19:15 SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Quelqu'un s'attendait-il a de la bonne foi dans cette histoire de déclaration d'intérêt?*

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

**MICHEL P.**

le 11 mai 2011 - 9:35 SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Frédérique Lefebvre, en plus d'être un "crétin" par son comportement dans la vie politique, est aussi en réalité un "escroc" et un "voleur".*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

**GRV**

le 11 mai 2011 - 12:29 SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Bien sûr, Lefebvre...*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

**MEXI**

le 22 mai 2011 - 11:41 SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*une bonne preuve encore du mépris de cet homme vulgaire.  
une sombre M...*

**ATTENTION ! la goutte d'eau peut déborder à tout moment !**

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

**EMMANUEL**

le 27 mai 2011 - 16:37 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Ca a pourtant un nom, au-delà du "conflit d'intérêts", c'est le trafic d'influence (quand on vend son propre pouvoir) ou le recel de trafic d'influence (quand on vend le pouvoir de son conjoint, par ex.).*

*Que fait la justice ? Elle est trop occupée avec les sans-papiers et les gauchistes de Tarnac ?*

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

**WALTER**

le 31 mai 2011 - 0:52 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Merci  
pour ces données limpides.*

*C'est simplement écoeurant  
et surtout d'une infinie tristesse de réaliser ce qu'est devenue la politique en France, de réaliser par qui nous sommes gouvernés, de réaliser à quel degré d'ignorance donc de bêtise est tombée l'opinion pour élire de tels individus..*

*Mais comment allons-nous nous débarrasser de cette mafia minable qui se gave de notre bien commun ?*

*Walter.*

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

**SANZU**

le 28 septembre 2011 - 18:49 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Perroquet Institutionnel Communication  
C'est une blague????*

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

**1 ping**

Un monde en crise | Blog | les declarations d'interets de nos ministres le 6 août 2011 - 14:57

[...] <http://owni.fr/2011/05/10/frederic-lefevre-dissimule-ses-interets/> [...]